# **Permatex**

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 18-déc.-2018 Version 6

# 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PX 14600 2 PART EPOXY COLD WELD (RESIN)

Autres moyens d'identification

Code du produit 0175B

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée (Résine)

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant ITW Permatex 6875 Parkland Blvd. Solon, Ohio 44139 USA Telephone: 1-87-Permatex

(866) 732-9502

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924 International Emergency: 00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse de courriel mail@permatex.com

Également distribué par:

ITW Permatex Canada 101-2360 Bristol Circle

Oakville, ON Canada L6H 6M5 Telephone: (800) 924-6994

# 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

## Classification

# Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

## Éléments d'étiquetage

# Vue d'ensemble des procédures d'urgence

## Mot indicateur Attention

Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer une allergie cutanée

# 0175B - PX 14600 2 PART EPOXY COLD WELD (RESIN)



Aspect Noir État physique Liquide Odeur Légère

## Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

## Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

# Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

## Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# **HNOC** (danger non classé autrement)

Non applicable

## **Autres informations**

- Contient des constituants époxy avec un poids moléculaire moyen <= 700

Toxicité aiguë inconnue

2.4 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

# 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	CAS No.	% en poids
Éther diglycidique du bisphénol A	1675-54-3	15 - 40
alcool benzylique	100-51-6	1 - 5

# 4. PREMIERS SOINS

## Description des premiers soins

Conseils généraux Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un

médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou

d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un

médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION :. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à

une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Équipement de protection

individuelle pour les intervenants en

premiers soins

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

# Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Peut causer une réaction cutanée

allergique.

## Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

# 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique, Mousse

## Moyens d'extinction inappropriés

Aucun

## Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun en particulier.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun. Sensibilité aux décharges Aucun.

électrostatiques

# Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

# 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

## Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter le

contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

# Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à

l'environnement

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

# Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage S'assurer une ventilation adéquate. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer

et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

# 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

## Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

# Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Bases, Acides, Amines

# 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

**Autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie **Douches** 

Douches oculaires Systèmes de ventilation

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™

ou en PVC.

Protection respiratoire Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un

bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

Considérations générales sur

l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

# 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Noir Odeur Légère

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Point de fusion / point de

congélation

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

# 0175B - PX 14600 2 PART EPOXY COLD WELD (RESIN)

Butyl acetate = 1

Air = 1

Point d'ébullition / intervalle > 232 °C / > 450 °F

d'ébullition

Point d'éclair > 95 °C / > 203 °F

Taux d'évaporation < 1

Inflammabilité (solide, gaz) Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun renseignement disponible

Limite supérieure

Aucun renseignement disponible

d'inflammabilité: Pression de vapeur

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Densité relative 1.62 Solubilité dans l'eau Négligeable

Solubilité(s) Aucun renseignement disponible Coefficient de partage Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition Aucun renseignement disponible Viscosité cinématique Aucun renseignement disponible Viscosité dynamique Aucun renseignement disponible Propriétés explosives Aucun renseignement disponible Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible

**Autres informations** 

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible Masse moléculaire Aucun renseignement disponible

Teneur en COV (%)

Densité Aucun renseignement disponible Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

# 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

## Réactivité

Aucun renseignement disponible

#### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

## Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

## Conditions à éviter

Chaleur excessive.

## Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Bases, Acides, Amines

# Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

# 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

# Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un Contact avec les yeux

larmoiement des yeux.

Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation Contact avec la peau

par contact avec la peau.

Ingestion

L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	= 11300 μL/kg(Rat)	= 20 g/kg(Rabbit)	-
alcool benzylique 100-51-6	= 1230 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	= 8.8 mg/L (Rat) 4 h

## Données sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

## Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Mutagénicité sur les cellules Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

germinales
Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Éther diglycidique du bisphénol A 1675-54-3	-	Group 3	-	<u>-</u>

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme Inclassable comme cancérogène pour l'humain NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Effets sur les organes cibles Yeux, Appareil respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 6623 mg/kg
ETAmél (cutané) 80000 mg/kg
ETAmél 60 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

# 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

## Écotoxicité

10 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

## Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

## **Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

#### <u>Mobilité</u>

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
alcool benzylique	1.1
100-51-6	

# **Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible

# 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA Non applicable

# 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Proper shipping name: Non réglementé

IATA

Proper shipping name: Non réglementé

**IMDG** 

Proper shipping name: Non réglementé

# 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

**TSCA** Est conforme à (aux) LIS/LES Est conforme à (aux) **EINECS/ELINCS** Est conforme à (aux) Non déterminé **ENCS IECSC** Est conforme à (aux) Est conforme à (aux) **KECL PICCS** Est conforme à (aux) **AICS** Non déterminé

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

# Règlements fédéraux aux

États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

## SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé Oui
Danger chronique pour la santé No
Risque d'incendie No
Risque de décompression soudaine No

Danger de réaction

No

## CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

# États-Unis - Réglementations des États

## Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique			Proposition 65 de la Californie
silice cristalline - 14808-	60-7		*Carcinogen

<sup>• \*</sup> Les produits chimiques d'astérisques) ne sont pas assujettis à la Proposition 65 parce qu'ils ne sont pas transportés par air dans le produit fini.

# Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
calcaire	X	X	X
1317-65-3			
alcool benzylique	-	X	X
100-51-6			
silicium	X	X	X
7440-21-3			
silice cristalline	X	X	X
14808-60-7			

## Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des

Non applicable

pesticides de l'EPA

## Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques

# 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 Instabilité 0

<u>HMIS</u> Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

В

NFPA (National Fire Protection Association)

HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 18-déc.-2018

# Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

# **Permatex**

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 27-sept.-2018

Version 5

# 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PX 14600 2 PART EPOXY COLD WELD (HARDENER)

Autres moyens d'identification

Code du produit 0076B

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Agent de durcissement époxy
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant ITW Permatex 6875 Parkland Blvd. Solon, Ohio 44139 USA

Solon, Ohio 44139 USA Telephone: 1-87-Permatex

(866) 732-9502

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924 International Emergency: 00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse de courriel mail@permatex.com

Également distribué par: ITW Permatex Canada

11W Permatex Canada 101-2360 Bristol Circle Oakville, ON Canada L6H 6M5

Telephone: (800) 924-6994

# 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

## Classification

# Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

## Éléments d'étiquetage

# Vue d'ensemble des procédures d'urgence

# Mot indicateur Attention

Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer une allergie cutanée

# 0076B - PX 14600 2 PART EPOXY COLD WELD (HARDENER)



Aspect Ambre État physique Liquide Odeur Irritant

## Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

## Conseils de prudence - Réponse

Consulter un médecin en cas de malaise

Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

# Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

## Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

## **HNOC** (danger non classé autrement)

Non applicable

## **Autres informations**

- Non applicable

Toxicité aiguë inconnue 27 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

# 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	CAS No.	% en poids
alcool benzylique	100-51-6	5 - 10
2,4,6-tris(dimethylaminomethyl)phenol	90-72-2	3 - 7

# 4. PREMIERS SOINS

## Description des premiers soins

Conseils généraux Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un

médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver immédiatement avec du savon et

beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un

médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION :. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à

une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Équipement de protection

Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions

individuelle pour les intervenants ennécessaires pour assurer leur sécurité.

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Peut causer une réaction cutanée allergique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

# 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun en particulier.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges Aucun.

électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

# 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Vérifier que la ventilation est

adéquate, en particulier dans des zones confinées. Laver à fond après manutention. Utiliser

l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à

l'environnement

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage S'assurer une ventilation adéquate. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer

et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Utiliser

l'équipement de protection individuelle requis.

Prévention des dangers

secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

# 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

## Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

# Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Peroxydes, Acides, Hypochlorite de sodium, Hypochlorite de calcium

# 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire

Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un

bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

Considérations générales sur

l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

# 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueLiquideAspectAmbreOdeurIrritant

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

pH Aucun renseignement disponible

Point de fusion / point de Aucun renseignement disponible

# 0076B - PX 14600 2 PART EPOXY COLD WELD (HARDENER)

congélation

Point d'ébullition / intervalle Aucun renseignement disponible

d'ébullition

Point d'éclair > 150 °C / > 302 °F

Taux d'évaporationAucun renseignement disponibleInflammabilité (solide, gaz)Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucun renseignement disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur <1

Densité de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité relative 1.13

Solubilité dans l'eau Aucun renseignement disponible Solubilité(s) Aucun renseignement disponible Coefficient de partage Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition Aucun renseignement disponible Viscosité cinématique Aucun renseignement disponible Viscosité dynamique Aucun renseignement disponible Propriétés explosives Aucun renseignement disponible Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible

**Autres informations** 

Point de ramollissementAucun renseignement disponibleMasse moléculaireAucun renseignement disponible

Teneur en COV (%) 0

Densité Aucun renseignement disponible Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

# 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

## Réactivité

Aucun renseignement disponible

# Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

# Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

## Conditions à éviter

Chaleur excessive.

## Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Peroxydes, Acides, Hypochlorite de sodium, Hypochlorite de calcium

## Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de soufre

# 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

## Informations sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un

larmoiement des yeux.

Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Peut entraîner une sensibilisation Contact avec la peau

par contact avec la peau.

Ingestion L'ingestion peut causer une irritation des mugueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
alcool benzylique	= 1230 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg(Rabbit)	= 8.8 mg/L (Rat) 4 h
100-51-6			
2,4,6-tris(dimethylaminomethyl)phe	= 1200 mg/kg (Rat)	= 1280 mg/kg (Rat)	-
nol			
90-72-2			

## Données sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

# Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucun renseignement disponible. Sensibilisation Mutagénicité sur les cellules Aucun renseignement disponible.

germinales

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Effets sur les organes cibles Yeux, Appareil respiratoire, Peau.

# Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 6578 mg/kg ETAmél (cutané) 9535 mg/kg **ETAmél** 14.6 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

# 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

## Écotoxicité

32 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

## Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

## **Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

## Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
alcool benzylique	1.1
100-51-6	

## **Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible

TIONS RELATIVES A	

# Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA Non applicable

# 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Proper shipping name: Non réglementé

<u> IA I A</u>

Proper shipping name: Non réglementé

**IMDG** 

Proper shipping name: Non réglementé

# 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

**TSCA** Est conforme à (aux) LIS/LES Est conforme à (aux) **EINECS/ELINCS** Est conforme à (aux) **ENCS** Est conforme à (aux) **IECSC** Est conforme à (aux) Est conforme à (aux) **KECL PICCS** Est conforme à (aux) **AICS** Est conforme à (aux)

## Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

# Règlements fédéraux aux

États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

## SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé Oui
Danger chronique pour la santé No
Risque d'incendie No
Risque de décompression soudaine No

Danger de réaction

No

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### <u>CERCLA</u>

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

# États-Unis - Réglementations des États

## Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique			Proposition 65 de la Californie
silice cristalline - 14808-	60-7		*Carcinogen

<sup>• \*</sup> Les produits chimiques d'astérisques) ne sont pas assujettis à la Proposition 65 parce qu'ils ne sont pas transportés par air dans le produit fini.

## Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
calcaire	X	X	X
1317-65-3			
alcool benzylique	-	X	X
100-51-6			
silice cristalline	X	X	X
14808-60-7			

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des

Non applicable

pesticides de l'EPA

## Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques

# 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 Instabilité 0 -

HMIS Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

В

NFPA (National Fire Protection Association)

HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 27-sept.-2018

# Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique